



DÉCLIN DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE MONDE ET LOURDES MENACES SUR LE "MODÈLE SOCIAL" FRANÇAIS

par Paul KLOBOUKOFF

Comme deux de mes articles récents, « Un pavé du Nobel Stiglitz dans la mare de l'euro » et « L'union européenne et l'euro dans la tourmente », celui-ci apporte des arguments en faveur d'une rénovation complète de l'Union et d'une monnaie « unique » ou « commune ». Il montre le déclin de l'UE et de la zone euro dans le monde, que l'on s'efforce de nous cacher, et que, sans « réformes » radicales, rien ne semble pouvoir enrayer. Il souligne la grande difficulté pour les pays membres de conserver le « modèle économique et social » auquel ils semblent attachés et les « acquis sociaux » que leurs citoyens défendent. Ceci, dans l'UE telle qu'elle est, ouverte à tous vents et complètement déprotégée, livrée à des concurrences avivées, y compris à de déloyales. Il montre aussi des aspects de la diversité des situations et des stratégies des pays, fiscales, en particulier, choisies pour faire face à cette mondialisation incontrôlée, et respecter, avec des succès variables, les critères de Maastricht que le respect des traités signés, impose. Contre l'avis des Français exprimé au référendum de 2005. Il souligne à nouveau un problème majeur de l'UE, le poids écrasant de la dette publique dans un nombre croissant de pays forts dépensiers, dont il compromet l'avenir, et que la politique monétaire et financière aggrave. Accessoirement, il confirme qu'il vaut mieux éviter de parler à la légère d'harmonisation politique et fiscale dans « l'Europe » ou dans le monde, comme l'ont fait plusieurs candidats à la présidence de la République ces dernières semaines.

Celui qui refuse de reconnaître la vérité ne peut pas proposer de bons choix !

Puissent les gouvernants et les « influents » prendre conscience des risques d'explosion que provoque le *statu quo* dans l'UE. Celle-ci a besoin de démocratie, et non de centralisation bureaucratique et technocratique éloignée des réalités et des spécificités locales. Il lui faut rétablir la souveraineté des nations et non bafouer chaque jour la subsidiarité. Des coopérations entre les États et des projets communs à plusieurs pays sont préférables à la volonté de quelques-uns d'imposer plus d'intégration et la marche au même pas cadencé, les yeux rivés sur un horizon invisible, de tous les pays, les grands et les petits, les puissants et les faibles, les riches et les pauvres, les insulaires et les continentaux, les libéraux et les étatistes... L'euro, monnaie unique, a été un échec. Des pays de l'UE ne l'adopteront jamais. Sa survie est menacée. Une monnaie commune « recalibrée » et plus flexible, complémentaire des monnaies nationales, est une solution envisageable pour le remplacer. Elle ne doit pas être écartée, rejetée sans un examen rigoureux, sous des prétextes sans cesse rabâchés qui reviennent à dire qu'il n'y a plus le choix, que « quand le vin est tiré, il faut le boire » jusqu'à la lie, même s'il tourne au vinaigre et fait mal aux tripes. Il faut de la lucidité et du courage pour bousculer les lignes Maginot de l'inertie et de l'immobilisme. De telles propositions ont été exprimées de différentes façons.

Un gouvernement fort et résolu est nécessaire pour faire entendre les convictions des Français sur « l'Europe ». Je crains que la présidentielle en cours et les législatives qui vont suivre laissent trop peu de place à l'espoir.

Quelques rappels « historiques » explicatifs, d'abord

Sur le seuil du ^{xxi}^e siècle, la mondialisation n'était pas encore un épouvantail comme elle l'est devenue ensuite pour une partie des peuples d'Europe. L'Union européenne (UE) s'élargissait, tendait les bras aux pays de l'Est délivrés de l'ex URSS, et donnait naissance à l'euro. Elle « misait » sur les bénéfices que ses « avantages comparatifs » (industrialisation avancée, hautes technologies, recherches de pointe, niveau d'éducation, formation...) lui apporteraient dans une compétition internationale étendue, plus vive. Elle était, et est restée longtemps, moins sensible aux risques qui pourraient la desservir, aux profonds changements qui viendraient, notamment avec l'accélération de la « multinationalisation » des entreprises, la financiarisation des économies, le poids plus déterminant des « coûts des facteurs » (travail, fiscalité...) dans l'orientation des investissements, la localisation et la mobilité des activités, les « concurrences déloyales » auxquelles elles pourraient donner lieu. Avec les États-Unis, le Japon et les autres « grands » de l'époque, elle s'est « plantée ». Le G7 et l'UE ont sous-estimé la rapidité avec laquelle se ferait le



rattrapage technologique par des « pays émergents », Brésil, Russie, Inde, Chine (BRIC), en premier lieu. Au fil des ans, avec d'autres Asiatiques, la Chine et l'Inde sont devenues les principaux moteurs de la croissance mondiale. Les économies de nos pays en sont maintenant dépendantes, à un tel point que « nos » dirigeants gémissent et pleurnichent, redoutant la déroute (électorale, avant tout), quand ces moteurs perdent un peu de leur puissance... notamment parce que la mollesse de notre croissance est un frein à l'accroissement de leurs exportations. Interdépendances et interpénétrations ! C'est aussi cela, la globalisation.

Il est bon de se rappeler que l'UE mondialiste et déprotégée, ainsi que l'euro, qui font l'objet de vives critiques aujourd'hui, ont été très largement inspirés par d'éminents socialistes français, et installés avec leurs concours décisifs. Jacques Delors, ministre des Finances et du Budget de François Mitterrand de 1981 à 1984, a été le président de la Commission européenne de 1985 à 1995. L'UE a suivi les lignes directrices que la Commission avait alors tracées. Pascal Lamy, son fidèle « lieutenant », a été Commissaire européen au Commerce de 1999 à 2005, avant d'être « élu » directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en octobre 2005. À ce poste, il s'est consacré à la Mondialisation, à la suppression des « barrières douanières », des règlements et des autres obstacles à la libération des échanges, jusqu'à fin août 2013. Avant-hier.

Le développement de la compétition à l'échelle mondiale est venu se superposer à concurrence débridée à l'intérieur du « grand marché unique », que les promoteurs de l'UE avaient instaurée, et même érigée, peut-on dire, en valeur suprême de l'Union.

Ce rôle majeur joué par les gouvernants socialistes français dans le dessin de l'UE peut contribuer à expliquer l'embarras et la discrétion de dirigeants socialistes et/ou radicaux sur la « Question européenne ». Quant au candidat Macron, dont Pascal Lamy, maintenant président honoraire de l'institut Jacques-Delors, est un « compagnon de route » (1), il se présente comme un européiste mondialiste et « financieriste » décomplexé. Visiblement, pas question pour lui de perturber une « affaire qui marche », de réformer en profondeur l'UE.

Un « repli » annoncé de l'UE et des pays les plus avancés dans le monde

Dès avant 2000, des observateurs sagaces et les milieux autorisés (qui n'étaient pas spécialement « déclinistes ») avaient prévu l'inévitable déclin à venir de la place et du rang économiques dans le monde de l'Europe et des « pays

avancés » (ceux de l'Organisation de coopération et de développement économique [OCDE], notamment).

Il était assez clair pour eux que s'était engagé un processus de long-terme de « convergence » entre les pays, qui rapprocherait les conditions de travail, les rémunérations, les niveaux de vie. Une évolution qui obligerait à reconsidérer les choix stratégiques, à s'adapter et/ou à se plier aux exigences « indiscutables » de la mondialisation liées aux concurrences et aux pressions croissantes sur les salaires et sur les autres « coûts » contribuant à la détermination des prix. Une convergence qui devrait, presque inévitablement, donner lieu à des renoncements, particulièrement dans des pays « nantis » vivant au-dessus de leurs moyens et abusant de l'endettement.

Malgré cela, peut-être que « nos » promoteurs de l'UE, de la concurrence et de la mondialisation ont crû, comme d'autres qui les ont écoutés, que l'UE serait assez résistante, et que la plupart de ses pays membres seraient suffisamment « compétitifs » et dynamiques, pour pouvoir conserver son « modèle économique social-démocrate ». Un modèle caractérisé par des niveaux de vie élevés, un système éducatif généreux et des plus performants (il y a vingt ans), une grande redistribution (en France, en particulier), une protection sociale et sanitaire presque « universelle »... ainsi qu'une gestion s'autorisant trop souvent de mauvais choix et des gaspillages.

Déjouant les pronostics jusqu'en 2008, la part de l'Union européenne (UE) dans le PIB mondial est montée de **26,2 % en 2000** jusqu'à **30,3 % en 2008**, au début de la grande crise. Puis, elle s'est effondrée à **22 % en 2016**... et se dirige vers **20 % en 2020**, si l'on se fie aux prévisions du FMI de février 2017. L'appartenance à l'UE et à la zone euro n'a pas mis à l'abri la France, dont la part du PIB mondial est descendue de 4,1 % en 2000 à 3,3 % en 2016.

En 2000, les PIB cumulés des pays de l'OCDE, les plus industrialisés, constituaient 54 % du PIB mondial. Selon les projections de la croissance économique mondiale à l'horizon 2030 (2), réalisées en 2000 par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), cette part serait réduite à 40 % en 2030. Les grands perdants en seraient le Japon, l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, et les grands gagnants, les pays émergents d'Asie, avec en tête, la Chine. Le basculement prévu du centre de gravité économique du globe vers l'Asie a bien eu lieu. Plus vite que ce qui avait été imaginé. En effet, l'avantage technologique dont les pays de l'OCDE pourraient continuer à bénéficier avait été surestimé. La célérité ainsi que l'ampleur des transferts technologiques liés, notamment, aux déplacements des investissements vers les pays émergents



« à bas coûts et aux marchés étendus et dynamiques », ainsi qu'à la multinationalisation des entreprises, avaient été sous-évaluées. Le CEPII l'avait constaté plus tard et avait rectifié le tir dans des projections à l'horizon 2050 réalisées en 2010 (3). Avec cette explication (pour les « spécialistes ») : « *L'estimation du niveau d'investissement est raffinée. Elle ne résulte plus seulement du taux d'épargne domestique, mais, elle intègre l'hypothèse d'une mobilité internationale imparfaite du capital...* ».

En 2000, d'autres événements et phénomènes aux conséquences consistantes n'avaient pas été anticipés, dont :

- la grande crise financière et économique née en 2008, qui a « impacté » les pays de l'OCDE, aux systèmes financiers très « interconnectés », beaucoup plus sévèrement que les pays émergents ;
- la plongée abyssale du dollar par rapport aux autres monnaies. Il valait 1,2 euro à la mi 2000 et touchait le fond à 0,63 euro au début mars 2008. Cette dévaluation colossale a accéléré la chute de la part des USA dans le PIB mondial, qui est tombée de 32,6 % en 2000 à 25,3 % en 2008, avant de se reprendre ;
- l'ascension vertigineuse des cours des hydrocarbures de 2000 à 2008, largement attribuable à la dévalorisation du dollar. De niveaux qui tournaient autour des 20 \$ pour un baril de pétrole dans les années 1991 à 2002, le cours a grimpé à un sommet dépassant 130 \$ en 2008. En 2009, le cours du baril est retombé jusqu'à 40 \$ avant de remonter aussitôt, jusqu'à près de 110 \$ en 2011, fluctuer un peu en dessous de 100 \$ de 2011 à 2014, avant de replonger et toucher les 60 \$ en 2015. Une telle volatilité, imprévisible, a eu des conséquences fastes puis néfastes pour les pays producteurs, dont ceux du Moyen-Orient, d'Amérique latine, la Russie... Elle a aussi pénalisé les forts consommateurs d'hydrocarbures et remis à l'ordre du jour les objectifs d'économies d'énergie ;
- l'influence déterminante des évolutions monétaires sur celles des valeurs des PIB des pays. Les projections de l'an 2000 n'y avaient pas été assez attentives. Ainsi, la forte dévaluation de l'euro intervenue entre 2008 et début 2017 a accéléré le déclin de la part de l'UE dans le PIB mondial. Elle n'avait pas été prévue, elle non plus.

Dans ses perspectives 2050 (3), le CEPII a essayé de tenir compte de ces observations. Mais, la prolongation des tendances passées y reste déterminante. Si ces pronostics s'avéraient à peu près corrects, **en 2025**, dans moins de 10 ans, **la part du PIB mondial des États-Unis et celle de la Chine seraient presque égales, à près des 20 %**. Une sacrée performance pour la Chine, qui serait alors la puissance économique dominante. **L'UE (sans le Royaume-Uni) serait**

alors troisième, avec une part de 3 % à 4 % inférieure à celles des deux premiers.

Des stratégies très différenciées pour naviguer dans la mondialisation

La plupart des pays du monde consacrent une part beaucoup plus faible de leur « richesse nationale » (PIB) que ceux de l'UE au financement de leurs dépenses publiques. Ils sont plus « libéraux » et/ou trop pauvres pour « s'offrir » un modèle social comme le nôtre.

À l'intérieur de l'UE, tous les pays ne sont, d'ailleurs, pas logés à la même enseigne. Les pays de l'Est qui ont rejoint l'UE, ainsi que ceux qui sont dans la file d'attente, ne sont pas des pays nantis et leurs caractéristiques socio-économiques sont à des décennies de celles du (ou des) modèle(s) « de référence » européen(s). Le Royaume-Uni et l'Irlande sont plus libéraux que les pays membres continentaux. Aussi, sur les 28, les 12 pays jusqu'à présent attachés au « modèle social européen » sont les 6 membres fondateurs, c'est-à-dire les trois pays du Bénélux, l'Allemagne, la France et l'Italie, ainsi que les trois Scandinaves, l'Espagne, la Grèce et l'Autriche.

Parmi eux, 6 paraissent encore en mesure de « résister », de tenter de conserver leurs principaux « acquis sociaux » en respectant sans trop d'entorses les contraintes imposées par les critères de Maastricht quant au déficit des comptes publics et à l'endettement public. Ce sont des « nordiques » : le Luxembourg, la Suède, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne et les Pays-Bas. Vu les hauts niveaux de leurs dépenses publiques et de leurs fiscalités, cela ne garantit pas qu'il leur sera possible de préserver longtemps leur « particularité » dans une UE aussi déprotégée, immergée dans un environnement toujours plus concurrentiel.

Pour les 6 autres membres de l'UE de l'ouest et du sud, il ne faut pas se le cacher, tourner autour du pot : le modèle « social-démocrate » avec tous ses « acquis sociaux » n'est déjà plus compatible avec le respect des « règles communautaires ».

C'est avéré, et démontré, tout particulièrement par les handicaps que constituent les niveaux d'endettement atteints. La très forte dévaluation de l'euro, l'inondation de liquidités depuis 2014 et les taux d'intérêt anormalement bas (dont j'ai traité dans mon dernier article) ne font que retarder un peu les échéances.

Pourquoi et comment les « meilleurs élèves » de l'UE résistent-ils mieux aux assauts de la mondialisation ? En fait, les pays ont configuré le modèle social-démocrate, chacun à sa façon, en autant de « variantes » corres-



pendant à leur histoire, à leurs spécificités, ainsi qu'aux choix qu'ils ont fait, particulièrement en ce qui concerne les niveaux des dépenses publiques, d'une part, et la répartition des charges fiscales et sociales entre les agents économiques, d'autre part. Le souci de préserver la compétitivité des entreprises est plus dominant chez les « meilleurs », et plus « transparent » chez les Scandinaves, qui ont choisi de vivre avec de très hauts niveaux de dépenses publiques. Des niveaux révélateurs aussi (ainsi qu'en France, en Belgique, en Autriche et en Italie) d'une forte « implication » de l'État et des collectivités locales dans les secteurs éducatifs, sanitaires et sociaux... aussi bien au plan décisionnel, actif, que financier. Tout à l'opposé de ce qui se passe dans la plupart des autres pays du monde, où l'État et le fisc sont beaucoup moins pesants sur les coûts de production et les bénéfices des entreprises, en particulier. Moins « oppressants », ils laissent plus de liberté et d'initiative aux agents privés.

On parle beaucoup de « concurrences déloyales » et d'harmonisation sociale et fiscale, souvent sans prendre en considération des situations et des choix économiques et sociétaux nationaux différenciés tout à fait légitimes, auxquels il ne sera pas possible de faire renoncer.

Pour illustrer cette diversité, avec un focus sur des pays de l'UE qui tirent plus ou moins bien leur épingle du jeu face aux défis de la mondialisation, ainsi que sur quelques exemples « types » de concurrents internationaux, j'ai

dressé un petit tableau d'indicateurs économiques et financiers clés d'un « échantillon » de 11 pays. 4 appartiennent à la zone euro (ZE) : l'Allemagne, la Finlande, la France et l'Irlande. 4 sont dans l'UE, hors zone, le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni et la Pologne. De l'extérieur de l'UE, j'ai retenu notre voisine la Suisse, la Corée du Sud et les Etats-Unis d'Amérique.

Des indicateurs clés révélateurs

Le Danemark, la Finlande et la France ne sont pas les seuls pays de l'UE dont les dépenses publiques dépassent 50 % de leur PIB. C'est aussi le cas de la Belgique (50,9 %). Entre 45 % et 50 %, l'UE compte la Suède, l'Autriche, l'Italie, le Portugal et la Grèce. Cela fait 9 champions mondiaux toutes catégories de la dépense publique, très au-dessus de la grande majorité de leurs concurrents. L'UE à 28, elle-même, est à 44,1 % ! Je crains que les Français ne soient pas assez informés de ce handicap, qui implique des fiscalités élevées, punitives, nuisibles à la compétitivité, et qui s'accompagne de niveaux de dettes publiques géants en France, comme l'indique le tableau, ainsi qu'en Autriche (85,5 % du PIB), en Espagne (100,4 %), en Belgique (106,5 %), au Portugal (130,6 %) en Italie (131,9 %), en Grèce (179,7 %)... et qui atteint 88,5 % pour l'ensemble de l'UE, en 2014. L'UE est malade de la dette. La contagion s'est même étendue aux libéraux. Le Royaume-Uni est à 88,1 % et l'Irlande, à 105,2 %. C'est évidemment un problème majeur qui rend angoissant l'avenir de ces pays, de l'euro et de l'UE.

Quelques indicateurs économiques et financiers clés de 11 pays d'Europe et du monde en 2014

	en pourcentage du PIB										
Dépenses, recettes, soldes, dettes	Dk	Fr	Fin	Suède	All	R-U	Pol	Irl	Suis*	Corée*	USA
Dépenses publiques Total (à)	51,8	52,4	53,6	46,9	41,1	40,2	37,2	35,0	32,7	21,2	34,7
Recettes publiques Total (à)	57,6	53,1	54,6	49,8	44,3	37,8	37,5	33,7	32,9	20,8	32,9
Solde finances publiques (b)	+ 1,5	- 3,9	- 3,3	- 1,7	+ 0,3	- 5,7	- 3,3	- 3,9			- 5,0
Dettes publiques (b)	45,1	95,6	59,3	44,9	74,9	88,2	50,4	107,5	24,6	33,9	110,1
Prélèvements obligatoires	Dk	Fr	Fin	Suède	All	R-U	Pol	Irl	Suis	Corée	USA
Impôts sur les revenus Ménages et taxes sur les salaires	27	10,1	13,4	16,8	9,6	8,8	4,8	9,4	8,4	4,1	10,2
Impôts sur les bénéfices Entreprises	2,6	2,3	1,9	2,7	1,8	2,4	1,8	2,4	2,8	3,2	2,2
Cotisations sociales	0,1	17,0	12,7	9,9	13,9	6,0	12,2	5,0	6,7	6,6	6,2
Impôts sur le patrimoine	1,9	3,9	1,3	1,1	1,0	4,0	1,4	2,2	1,8	2,7	2,8
Taxes sur les biens et services	14,9	11,0	14,4	12,1	10,1	10,7	11,6	9,6	6,1	7,3	4,5
Dont TVA	(9,5)	(6,9)	(9,2)	(9,0)	(7,0)	(6,8)	(7,1)	(6,0)	(3,5)	(4,2)	
Autres impôts /revenus et divers	3,0	1,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,1	1,2	0,7	
TOTAL	49,5	45,5	43,8	42,8	36,6	32,1	32,1	28,7	27,0	24,6	25,9
Emploi et chômage											
% des personnes de 15 à 64 ans occupant un emploi (c)	56,8	45,9	51,8	61,0	57,3	55,1	41,8	43,1			
Taux de chômage , en % (d)	6,6	10,3	8,7	7,9	5,0	6,1	9,0	11,3	4,5	6,2	3,7**

(a) source : UE Eurostat ; (b) suivant les critères de convergences pour les pays de l'UE, Insee Références, édition 2016 - Finances publiques ; (c) source Eurostat, calculs PK ; (d) sources : Eurostat pour les pays de l'UE , OCDE, Wikipédia pour les autres.



L'adoption de la « monnaie unique » n'a pas apporté les « avantages » qui en étaient attendus à tous les pays de la zone euro. Elle a profité surtout à l'Allemagne et aux Pays-Bas, pour lesquels l'euro est sous-évalué, et, peut-être, à la Finlande, autre bon élève de l'UE. Par contre, il a desservi les autres pays de la zone, dont la France, pour lesquels il est surévalué. Et les taux de conversion des monnaies nationales en euros étant fixes, aucun « ajustement » monétaire ne peut remédier à cet état de fait. Ce défaut, particulièrement important, contribue à perpétuer notre déficit commercial à l'intérieur de l'UE. Maintes fois pointé par les euro critiques, il n'a pas été suffisamment expliqué aux électeurs au cours de la campagne présidentielle.

Deux « petits » royaumes de l'UE, le Danemark et la Suède, ont préféré conserver leurs couronnes (monnaies nationales). Ils font partie des « grands dépensiers », et, pourtant ils s'accommodent mieux (plus intelligemment ?) que d'autres pays aux contraintes de Maastricht. J'avais d'ailleurs rédigé un article sur le sujet, intitulé « *Tentations et mirages nordiques* » pour *La Lettre du 18 Juin* de décembre 2009. Il concernait aussi la Finlande et les Pays-Bas, et reste d'actualité. Nous y reviendrons. Autre « petit » pays européen, hors de l'UE, la Suisse se débrouille très bien, avec un protectionnisme sélectif astucieux, intermittent quand c'est utile. Nos médias télévisuels ont montré le mois dernier comment elle défendait ses productions agricoles « sensibles ».

La Pologne, qui a conservé le zloty, s'efforce d'être rigoureuse. Ses dépenses publiques sont « modérées ». Sa dette publique est dans les clous de Maastricht, comme celles de la plupart des pays de l'Est.

Par contre, le Royaume-Uni, attaché à sa livre, a renoncé à maîtriser son déficit public et sa dette publique.

Les données du FMI indiquent aussi qu'entre 2000 et 2016, la croissance de la valeur du PIB du Danemark a égalé celle du PIB de la zone euro. Celle de la Suède l'a dépassé de + 8 %, et celle de la Suisse de + 32 %. Au contraire, celles de la France et de l'Allemagne, lui ont été un peu inférieures.

En Europe, l'euro n'est donc pas la panacée, d'une part, et des petits pays montrent que l'immersion complète dans une vaste « union » de pays hétérogènes et aux visions divergentes n'est pas forcément le meilleur choix et la garantie de plus de dynamisme et de prospérité... ou de moins de risques, d'autre part.

Des choix fiscaux stratégiques pour ne pas pénaliser la compétitivité

Les pays les plus dépensiers ont naturellement les prélèvements obligatoires (PO) les plus lourds, globalement. Avec un plus grand danger d'asphyxier les secteurs productifs, d'aggraver les coûts, de restreindre aussi les capacités d'initiative, d'investissement, de consommation et d'épargne privée. La répartition des prélèvements entre les acteurs, les entreprises et les ménages, notamment, et les opérations sur lesquelles ils portent sont loin d'être neutres pour la compétitivité, mais aussi pour la protection des productions locales.

À cet égard, la France se distingue par des cotisations sociales exceptionnellement fortes. Des cotisations patronales et salariales alourdissent le coût du travail, au détriment des travailleurs et de la compétitivité des entreprises. Dans un rapport publié au début d'avril 2017 (4), l'OCDE s'inquiète du poids très élevé des prélèvements sur le coût de la main d'œuvre (cotisations sociales, impôts sur le revenu et taxes sur les salaires, déduction faite des allocations et des prestations dont bénéficient les contribuables) en France, évalué à 40 % en 2016, contre 26,6 % en moyenne dans l'OCDE... 8,3 % en Irlande et 9,1 % en Suisse. Malgré les allègements apportés avec le pacte de stabilité, « *les employeurs paient 26,8 % des coûts totaux de main-d'œuvre sous forme de cotisations sociales, soit le niveau le plus élevé parmi les pays de l'OCDE* ».

La France, qui est une des rares pratiquantes de l'ISF (sinon la seule) est aussi la championne de l'imposition du capital, concurrencée seulement par le Royaume-Uni. L'incitation à l'exil de grandes fortunes, très sollicitées par le fisc en a maintes fois été dénoncée.

La part des impôts sur les revenus des ménages est du même ordre de grandeur qu'en Allemagne, au R-U, et aux États-Unis. Mais, en raison de la progressivité de l'impôt sur le revenu (IR), auquel échappe une bonne moitié de nos « contribuables », l'impôt est plus inégalement réparti.

Le pourcentage de l'imposition des bénéficiaires des entreprises ne se distingue pas spécialement de celui des voisins, masquant la conjugaison de taux d'imposition sur les bénéficiaires (IS) parmi les plus élevés (jusqu'à 33 %) et une médiocre rentabilité, source de relativement modestes bénéficiaires. La France n'est pas un paradis fiscal pour les sociétés, qui peuvent préférer localiser leurs sièges sociaux au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse.



Ayant dit non à la « TVA sociale », avec un taux normal de TVA à 20 %, des taux réduits pour nombre de produits et une kyrielle d'autres taxes sur la consommation, la France affiche un pourcentage de taxes sur les biens et services relativement peu différencié de ceux de la plupart des pays de l'ouest de l'UE et de la Pologne. Hors de l'UE, dans les pays souvent plus libre-échangistes, les taux de ces impôts indirects sont nettement inférieurs.

En résumé, notre fiscalité « attrape tout », lourde et mal agencée est néfaste au dynamisme de l'économie. Qui l'a souligné pendant la campagne présidentielle ?

Notre redoutable concurrente, **l'Allemagne**, dispose d'un avantage comparatif substantiel avec une fiscalité globalement moins pénalisante (36,6 % du PIB) que la nôtre (45,5 %). Les cotisations sociales patronales et salariales y sont un peu moins fortes qu'en France. Les bénéfices des sociétés sont moins taxés et les impôts sur le patrimoine sont faibles. Ce sont aussi des atouts en matière d'attractivité pour les investisseurs.

Je n'insiste pas sur les écarts considérables entre les membres de l'UE et les trois pays qui n'en font pas partie, si ce n'est pour observer que le poids des prélèvements obligatoires de la France est presque double de ceux de la Corée et des États-Unis. Ces écarts illustrent bien la différence fondamentale entre les types de gestion économique des États : un modèle franchement libéral dans la majeure partie du monde, et un modèle baptisé social-libéral, imbibé de socialisme interventionniste et redistributeur, très copieusement dans certains pays membres, qui n'est libéral que parce qu'il porte haut la mondialisation sans protections et l'emprise de la financiarisation. La partie « sociale » de ce modèle est en grave danger.

Des choix fiscaux du Danemark et de la Suède clairs et radicaux. Pour nous faire réfléchir

Le Danemark assure une protection sociale de bon niveau pour les principaux services sanitaires et sociaux, avec la gratuité de l'éducation, ainsi que des allocations chômage élevées. Pour le financer et aussi pour taxer le moins possible les entreprises, il a fait le choix très tranché d'imposer fortement les revenus des ménages et la consommation. Les chiffres du tableau le montrent très nettement. Les impôts sur les revenus des ménages et divers représentent 30 % du PIB et les taxes sur les biens et services, près de 15 %.

Au titre de l'impôt sur le revenu (IR) des particuliers, le pourcentage du salaire brut prélevé va de 40 % à 60 %. Le système est simple et transparent. Il n'y a pas de niches

fiscales. Presque tous les contribuables paient l'IR, y compris des étudiants et des allocataires sociaux (5). Des Danois seraient prêts à payer davantage si besoin était. Et plus de 80 % d'entre eux acquittent un impôt « facultatif » destiné à financer les cultes. Il est vrai que, comme en Suède et en Norvège, le protestantisme (église luthérienne) était encore récemment une religion d'État. Sans aucune réticence de la part des ménages, les autorités ont fixé le taux normal de TVA à 25 % ; et il n'y a aucun taux réduit. C'est aussi un rempart contre les importations, qui procure de substantielles ressources à l'État, car le Danemark, petit pays, a un commerce extérieur développé (et florissant). Ses importations représentent de l'ordre de 47 % du montant de son PIB. À la TVA s'ajoutent nombre de taxes spécifiques généralement lourdes, sur le tabac, l'alcool... allant jusqu'à un taux de 180 % pour l'achat d'une voiture (importée, lorsque elle est neuve).

Les entreprises sont épargnées. Les cotisations sociales sont insignifiantes. Le taux « normal » de l'impôt sur les sociétés a été abaissé à 22 %. Priorité à la compétitivité !

La Suède, dont la protection sanitaire et sociale est enviée, a un taux global d'imposition, 42,8 % en 2014, plus faible que celui du Danemark et un peu inférieur au nôtre. Avec ses deux niveaux, national et communal, l'imposition directe des revenus des ménages lui procure près de 40 % de ses recettes fiscales. Tous les contribuables sont imposés.

Cela lui permet de modérer le poids des cotisations sociales, qui affecte le coût du travail, et qui est proche de 10 % du montant du PIB (17 % en France).

Elle a considérablement réduit les impôts sur le patrimoine, d'abord en supprimant l'impôt sur les héritages et les dons en 2005, et l'impôt sur la fortune en 2007. Puis, elle a aboli la taxe foncière en 2008 et l'a remplacée « par une redevance municipale, plafonnée à environ 780 € pour les maisons (0,75 % de la valeur imposable) et de 135 € pour les appartements (3 % de la valeur imposable) » (6).

Le taux normal de TVA est de 25 %. Un taux réduit, de 12 %, s'applique aux produits alimentaires, à la restauration et à l'hôtellerie, et un taux plancher, de 6 %, aux journaux quotidiens, aux livres, aux services de transport... Il est à noter aussi qu'à côté des secteurs médicaux, d'aide sociale, d'éducation et certaines activités sportives, la vente de biens immobiliers, le système bancaire et les assurances sont exonérés de TVA !



De forts droits d'accises frappent l'alcool et le tabac. Un impôt sur les produits énergétiques, destiné à lutter contre les produits polluants, apporte d'importantes ressources à l'État. Tout ceci explique pourquoi, au total, les taxes sur les biens et services dépassent les 12.% du PIB.

Des milliers de kilomètres nous séparent donc de ces systèmes. Ces pays socio-démocrates forts dépensiers publics nous montrent le prix à payer, par **tous** les ménages, en particulier, pour conserver leur haut niveau de protection sociale, la véritable solidarité qui est exigée, sans exonérations injustifiées, et la conviction partagée que c'est pour le bien commun, de chacun et de la nation. C'est, évidemment aussi une question de culture, de mentalité. Et tous les pays n'ont pas reçu l'héritage des Vikings.

Travailler plus pour gagner plus et financer sa protection sociale

Dans les statistiques habituelles sur l'activité et l'emploi on trouve le pourcentage de personnes actives parmi toutes celles de 15 à 64 ans (A), d'une part, et le % de ces personnes actives qui ont un emploi (B), ainsi que de celles qui sont au chômage (C), d'autre part.

J'ai introduit dans le tableau un indicateur clé « résumé », **le pourcentage de toutes les personnes de 15 à 64 ans qui occupent un emploi**, associant les pourcentages A et B. C'est le pourcentage calculable le plus représentatif, à mon avis, du « pays au travail ». Il est élevé. Plus de 55 % dans 4 de nos 8 pays de l'UE. Il est le plus fort en Suède (nettement), à 61 %, et voisin de 57 % en Allemagne et au Danemark. En France, il n'est que de 45,9 %. Plus faible encore sont ceux de l'Irlande et la Pologne, qui comme la France, enregistrent (en 2014) les taux de chômage les plus hauts.

Les niveaux des indicateurs d'emploi ne sont pas indépendants de données sociodémographiques propres à chaque pays, telles les proportions de personnes âgées et de jeunes, ainsi que d'étudiants, par exemple.

Les différences des âges de départ à la retraite sont également des facteurs déterminants. Et, puisque c'est un sujet de « débat » de la campagne présidentielle, on peut observer que la France est dans le wagon de queue de l'Europe. L'âge légal de la retraite est d'au moins **65 ans**

pour les hommes dans 18 d'entre les 28 membres de l'UE (7). Et en Suède, la flexibilité autorise la retraite entre 61 et 67 ans. En Suisse, l'âge légal est de 65 ans aussi, pour les hommes. En France, il est de 60 ans et de 62 ans suivant l'année de naissance. Dans 8 des 28 membres et en Suisse, l'âge légal pour les femmes est de quelques années inférieur à celui des hommes.

Pour interpréter précisément les pourcentages figurant dans le tableau, il faut aussi tenir compte des différences, non négligeables, entre les pourcentages des travailleurs à temps partiel dans l'emploi total de chaque pays. Eurostat le permet (8). Aux Pays-Bas (qui ne sont pas dans notre sélection), le temps partiel représente la moitié de l'emploi total ! Il y est de près de 77 % chez les femmes. En Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède, le temps partiel dépasse légèrement le quart des emplois. En France, il est de 19% des emplois totaux.

On pourrait raffiner encore l'analyse en regardant les durées hebdomadaires de travail des salariés et des non-salariés, fournies par la même source. Cependant, elles révèlent des écarts moins importants entre les pays sous revue. Leurs durées sont majoritairement supérieures à la moyenne de l'UE pour les salariés, 40,4 heures, allant jusqu'à 42,4 h au Royaume-Uni, et s'arrêtant à 39 heures en France. Les non-salariés travaillent davantage, 47,4 h, en moyenne dans l'UE et 51,3 h en France, dans de nombreuses de nos PME.

Les salaires ne sont pas totalement indépendants des durées de travail. Mais bien d'autres facteurs et de circonstances conduisent à les déterminer. Les données de l'Organisation internationale du travail (OIT) (9) permettent d'observer des écarts substantiels dans notre échantillon. En 2014, dans les pays « riches » de l'UE, les salaires mensuels moyens sont de 5.220 € au Danemark, 3.440 € en Suède, 3.310 € en Finlande, 2.980 € en Irlande, 2.860 € en France, 2.690 € au Royaume-Uni et 2.645 € en Allemagne. Dans les pays de l'Est, les salaires sont beaucoup plus faibles : 900 € en Pologne et 520 € en Roumanie, par exemple. En Suisse, le salaire moyen est de 6.000 €, et aux Etats-Unis, de 2.760 €.

Ces chiffres sont des indicateurs intéressants pour les comparaisons des coûts du travail entre pays. Ils peuvent aussi contribuer à expliquer des choix fiscaux « en faveur » des entreprises de pays du Nord de l'Europe où les salaires sont très élevés, et en particulier au Danemark.



Convergence des salaires dans le monde : des écarts énormes subsistent

Conformément aux prévisions, les écarts entre les salaires dans les pays émergents et une partie des pays en développement (PED) par rapport à ceux des pays développés se sont réduits. Mais des écarts importants subsistent. Le *Rapport mondial sur les salaires 2016/2017* de l'OIT indique qu'entre 2006, avant la crise, et 2015, les salaires réels (en tenant compte de l'inflation) ont augmenté de plus de + 125 % en Chine, de + 60 % en Inde et de + 25 % ou davantage en Turquie, en Russie, en Afrique du Sud, au Brésil et en Indonésie. Dans le même temps, chez les pays développés du G20 (Groupe des 20 pays aux PIB les plus élevés), les hausses des salaires réels ont été de + 12 % en Corée du Sud, + 7 % en Allemagne, + 6 % en France, + 5 % aux Etats-Unis, et les baisses, de - 2 % au Japon, - 6 % en Italie, - 7 % au Royaume-Uni et - 25 % en Grèce. Des écarts se sont donc resserrés.

Dans plusieurs pays d'Asie, notamment, les salaires étaient déjà proches de ceux de l'Europe de l'Ouest et du Nord que nous avons vu plus haut. Ainsi, en 2014, traduits en euros, les salaires moyens mensuels étaient de 2.810 € à Singapour, de 2.280 € en Corée du Sud, niveau très voisin

de celui du Japon, 2.340 €... et, déjà de 1.170 € à Taïwan. Mais, toujours en forte progression, il était de 580 € seulement en Chine. Ils étaient nettement plus faibles dans les autres pays de la Région, de 210 € au Vietnam et de 130 € au Pakistan, par exemple.

En Amérique latine, le salaire moyen était de 660 € au Brésil, autre « émergent ». Et pour prendre deux PED, les salaires moyens étaient de 600 € à l'île Maurice et de 365 € en Algérie.

Le poids des différences de salaires dans la détermination de la compétitivité des entreprises des pays plongés dans la concurrence internationale va rester important. Ce qui n'est pas particulièrement rassurant pour la France et les autres pays de l'UE. En outre, les différences des niveaux de vie, avec les guerres et l'instabilité continueront de stimuler les mouvements migratoires, vers l'Europe, en particulier.

PS : Tremblante du mouton ! Il est attristant, désespérant, que des électeurs attendent des directives de Bruxelles, de chefs de partis et de candidats éliminés au premier tour des présidentielles pour savoir s'ils doivent voter, et pour qui, au second tour ! ■

Sources et références

- (1) *l'express Politique*, « La galaxie Macron ou les conquêtes d'un séducteur », le 25/10/2016.
- (2) « Croissance économique mondiale : un scénario de référence à l'horizon 2030 », CEPII, document de travail n° 2001, 21 déc. 2000.
- (3) « L'économie mondiale en 2050 », *La lettre du CEPII*, n° 303, 15 décembre 2010.
- (4) *finance.orange.fr/actualite-eco/article/la-france-reste-en-tete-des-pays-qui-taxent-le-plus-les-salaires*, le 11/04/2017.
- (5) « Excédés par la fiscalité française ? N'allez pas vous installer au Danemark », *lefigaro.fr/impots/2015/12/07/... + lemoci.com/fiche-pays/danemark/fiscalite-social/...*, le 24/04/2017.
- (6) « Fiscalité des pays : Suède », *diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/...*, le 25/04/2017. + *le moci.com/fiche-pays/suede/fiscalite-social/...*, le 09/04/2017.
- (7) « Âges légaux de départ à la retraite dans les pays européens », *cleiss.fr/docs/ages_retraite.html*, le 24/04/2017.
- (8) « Durée du travail hebdomadaire et temps partiel dans l'Union européenne en 2014 », source Eurostat, *Insee Références*, édition 2016.
- (9) « *Rapport mondial sur les salaires 2016/2017* », OIT, décembre 2016 sources nationales + données du FMI pour les taux de change des monnaies rapportés à l'euro.